



### Audit initial

Dans les 9 mois suivant la demande, l'auditeur de l'OCI vient réaliser l'audit à la date et l'heure que vous aurez convenues avec eux et qui auront été confirmées. Toutes les exigences applicables à votre exploitation sont contrôlées lors de cet audit au moyen de la check-list.

S'il est établi au cours de l'audit initial que vous devez mettre certaines choses en ordre, un délai de trois mois vous est accordé à cette fin. Après un audit de renouvellement (après trois ans de certification), cette période est limitée à un mois. Les corrections à apporter peuvent consister en l'envoi de documents ou de photos, ou par la réalisation (payante) d'une nouvelle visite de l'auditeur lorsqu'il est nécessaire qu'il se rende compte sur place de la situation.

### Certification

Votre certificat a une durée de validité de trois ans. Pour la conserver, il est nécessaire de compléter chaque année la check-list et de la conserver. Ainsi, cela vous permet de vérifier si les prescriptions sont respectées tout au long de la durée de validité de votre certificat. Il suffit d'y indiquer une fois par an si les exigences sont respectées (OK), non respectées (NOK) ou pas d'application (PA). N'oubliez pas d'y indiquer la date. Vous réalisez ainsi votre autocontrôle. Attention, il est nécessaire de télécharger la nouvelle version du Standard sur le site internet de Vegaplan-Codiplan. Les modifications par rapport à la version précédente sont mentionnées en rouge dans le document. Vous pourrez ainsi suivre aisément les changements survenus dans le cahier des charges, par exemple à la suite des modifi-

cations de la législation. Si votre adresse mail est reprise dans la base de données de Vegaplan (via votre OCI ou lors de votre inscription à la newsletter de Vegaplan), la version actualisée vous sera automatiquement envoyée.

### Audit de renouvellement

Au cours des neuf mois qui précèdent la fin de validité de votre certificat, votre OCI vous contactera pour vous proposer de planifier un audit de suivi. Si vous acceptez, votre contrat avec cet OCI sera automatiquement prolongé de trois ans.

Cependant, il est possible de changer d'OCI pour cet audit de suivi. En effet, vous pouvez également demander une offre à d'autres OCI. Il se peut d'ailleurs qu'au cours de ces mêmes neuf derniers mois, un autre OCI vous contacte pour vous proposer de se charger de toutes vos certifications. N'hésitez pas à demander une offre avant d'accepter la proposition et soyez conscients que vous changez d'OCI lorsque vous concluez ce nouveau contrat. Si vous décidez de changer d'OCI pour cet audit de suivi, le nouvel OCI devra lui aussi effectuer cet audit de suivi au cours des neuf derniers mois de validité du certificat, afin que la certification puisse être prolongée sans interruption. Le nouveau certificat démarre à l'échéance du précédent même si l'audit est effectué plusieurs mois avant l'échéance.

Pour plus d'informations, consultez le site [www.Vegaplan.be](http://www.Vegaplan.be)

### Principales non conformités constatées lors des audits

Exigences de niveau 1 : 100 % en ordre pour l'obtention du certificat	% NC	Tous les audits
1. La personne qui travaille avec les produits phytopharmaceutiques et bioécides doit disposer de vêtements de protection adaptés (salopette et bottes, gants, masque de protection des voies respiratoires). Ces vêtements doivent être rangés dehors du local phytos et rangés séparément. [Toutes cultures]	7 %	10.969
2. Noter la variété. Lorsque des semis se font par un entrepreneur agricole, le nom de l'entrepreneur doit être noté. [Pommes de terre, légumes, fruits, semences, plants]	4 %	8.748
3. Respecter la qualité des eaux de rinçage, de lavage et/ou de transport et disposer de l'analyse des eaux si nécessaire. [Légumes pour le marché du frais, fruits]	4 %	1.552
4. Identification du producteur et de l'entreprise. [Toutes cultures]	3 %	13.221
5. L'agriculteur doit respecter une rotation des cultures d'une année sur trois pour la culture des pommes de terre. [Pommes de terre]	3 %	6.150
<b>Exigences de niveau 2 : 70 % en ordre pour l'obtention du certificat</b>		
1. La température du lot stocké doit être mesurée et enregistrée en cas de stockage « long terme ». [Céréales, oléagineux, protéagineux]	38 %	578
2. Faire appel à un entrepreneur certifié pour le Standard de Vegaplan. [Toutes cultures]	33 %	11.122
3. L'agriculteur efficace lui-même (au moins) un contrôle annuel de ses pulvérisateurs et doit prendre note des résultats. [Toutes cultures]	26 %	5.171
4. Conserver les engrais liquides concentrés dans une citerne étanche pourvu d'un bac de rétention. La citerne et son équipement sont protégés contre toute ouverture accidentelle. [Toutes cultures]	25 %	2.382
5. Afficher les pictogrammes "Interdiction de fumer", "Interdiction de manger et de boire", "Animaux domestiques interdits" dans les entrepôts et les espaces de manipulation, de stockage et de vente. [Toutes cultures]	24 %	8.067
<b>Exigences de niveau 3 : recommandations</b>		
1. Mentionner sur la fiche parcelle/culture si le traitement au moyen de produits phytos effectué a été efficace. [Toutes cultures]	66 %	12.878
2. Contrôler annuellement le pulvérisateur et noter la date de contrôle. [Toutes cultures]	48 %	4.938
3. Contrôler annuellement le réglage et l'entretien de l'épandeur d'engrais et noter la date de contrôle. [Toutes cultures]	46 %	11.310
4. Mentionner sur la fiche parcelle/culture sur quelle base la lutte contre les ennemis des cultures été décidée (observations, messages d'avertissement, analyse...). [Toutes cultures]	44 %	12.681
5. Un système de séchage à utilisation unique est prévu pour sécher les mains après les avoir lavées. [Légumes et fruits pour le marché du frais]	25 %	1.971

# Mon agent Crelan, il a tout compris à mon métier.



Crelan a démarré ses activités en 1937, en tant que banque dédiée à l'agriculture. Aujourd'hui encore, nous suivons l'évolution du secteur de près. Nous savons ainsi quels sont les défis que vous rencontrez au quotidien.

[www.crelan.be](http://www.crelan.be)

